

< RETOUR SOMMAIRE

MISE EN SITUATION SUR NOTRE PLATEFORME PÉDAGOGIQUE AMIANTE

OBJECTIFS

- Être capable d'intervenir efficacement, face à une situation d'accident du travail, en portant secours à la ou les victime(s)
- Être capable également d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels en amiante.

CONTENU

DOMAINE DE COMPÉTENCES 1

- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/ et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Être capable de secourir la (les) victime(s) de manière appropriée
- Secourir une victime qui saigne abondamment
- Secourir une victime qui s'étouffe
- Secourir une victime qui se plaint de sensations pénibles et/ou qui présente des signes anormaux
- Secourir une victime qui se plaint de brûlures
- Secourir une victime qui se plaint de plaies
- Secourir une victime qui se plaint d'une douleur suite à un traumatisme
- Secourir une victime qui ne répond pas mais qui respire
- Secourir une victime qui ne répond pas et qui ne respire pas
- Mettre en place et utiliser en toute sécurité un défibrillateur

En Présentiel

THÉORIE PRATIQUE



Formation certifiante

NB : Tenue pratique pour cas concrets.



Les formations pratiques se dérouleront sur une plateforme dédiée à l'amiante.

< RETOUR SOMMAIRE

CONTENU

DOMAINE DE COMPÉTENCES 2

- Être capable de mettre en application ses compétences SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise
- Être capable de situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Il convient d'ajouter, aux 14 heures de formation, le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession. A définir avec le médecin du travail et/ou le responsable hygiène et sécurité prévention.



INFORMATIONS PRATIQUES

16 H - DE 1 À 10 PERSONNES
 PUBLIC CONCERNÉ : Tout membre du personnel
 PRÉREQUIS : Formation amiante
 PÉDAGOGIE : Démonstration pratique / Apprentissage des gestes / Cas concrets professionnels sur plateforme dédiée
 SUIVI ET ÉVALUATION : Fiche individuelle de suivi / Évaluation formative lors des cas concrets / Évaluation certificatives liées aux 2 domaines de compétences / Fiche certificative SST

DOCUMENT STAGIAIRE : Fiches réflexes
 PROFIL DU FORMATEUR : 1 Formateur secouriste SST / expérience dans le domaine enseigné / capable d'aptabilité aux différents profils formés.
 CONTACT : contact@ftira.fr / 04 74 59 52 09
FORMATION ORGANISÉE SUR LA PLATEFORME DE VIENNE

Possibilité d'accessibilité aux personnes en situation d'handicap.



THÉORIE PRATIQUE



Formation certifiante

NB : Tenue pratique pour cas concrets.



Les formations pratiques se dérouleront sur une plateforme dédiée à l'amiante.